



Soigneur(euse) animalier(ière)



Le/La soigneur(euse) est garant(e) de la qualité des conditions de vie des animaux. Il/Elle entretient leur habitat, en maintenant un environnement propre et dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité (à lui d'enlever le fumier, de nettoyer les cages, les enclos ou encore les bassins.) Il/Elle sert les repas, en préparant et en distribuant des rations adaptées à chaque animal.

Il/Elle travaille en étroite collaboration avec les vétérinaires pour tout ce qui relève de la santé des animaux. Le/La soigneur(euse) se charge des soins mineurs : pesée, suivi de la santé, vaccination, détection des anomalies... Il/Elle assure enfin la gestion des stocks et des commandes de médicaments, de matériels et d'aliments.

Dans certains sites, le/la soigneur(euse) peut interagir avec le public pour partager des informations sur les animaux et sensibiliser le public à leur conservation.

Une grande passion pour les animaux, des compétences en communication et une bonne condition physique sont essentielles pour exercer ce métier, en plus d'être attentionné et rigoureux.





• Principales compétences métiers

Savoir-être professionnels

Être à l'écoute, faire preuve d'empathie

Etre sensible à l'écologie et au respect de la nature

Faire preuve d'autonomie

Avoir le sens de l'observation

Compétences techniques

Réaliser les soins d'hygiène et de confort des animaux

Entretenir l'espace de vie d'un animal

Recueillir les informations sur l'animal (troubles, comportement, antécédents, traitements en cours, ...) auprès de son accompagnant ou dans le dossier médical

Connaître et évaluer les conditions d'accueil et l'environnement des animaux

Identifier un animal malade et informer les acteurs concernés (vétérinaire, /...)

Administrer des produits vétérinaires

Renseigner le dossier de suivi de l'animal et proposer des soins ultérieurs

Accueillir, orienter, informer un visiteur

Sensibiliser au bien-être animal

• Accès à l'emploi

Niveau d'expérience requis

Une expérience préalable dans le soin des animaux est fortement recommandée

Formations obligatoires

Pas de formations obligatoires identifiées

Formations appréciées

Certification Soigneur animateur d'établissements zoologiques

Mooc disponibles et ressources utiles

Certification Chargé de projet en médiation par l'animal

Certification Animalier en parc zoologique

Bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole

France Compétences